

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18516 - 72ÈME ANNÉE

## Phénomène inquiétant qui coïncide avec le lancement du chantier de la route en mer

### Les baleines s'éloignent de La Réunion

**Au moment où le chantier de la route en mer commence à se déployer, les baleines ne sont plus aussi nombreuses au large des côtes de La Réunion. Simple coïncidence ou confirmation de tous les avertissements des institutions environnementales qui avaient mis leur veto au projet de Didier Robert ? Rappelons que le gouvernement avait choisi de passer outre en donnant les dérogations permettant de déverser des roches dans la mer, et que Bello-Annette sont pour ce chantier.**

Depuis plusieurs années, les visites des baleines constituent une recette pour l'industrie touristique à La Réunion. Le passage près de nos côtes de l'animal le plus grand du monde est en effet une attraction. Des activités se sont mises en place. Mais cette année, ce ballet majestueux n'est pas au rendez-vous. Pour expliquer ce phénomène inquiétant, plusieurs thèses sont mises en avant. Toutes sont liées aux activités humaines.

La première est la manière dont les touristes approchaient les cétacés. Une trop grande proximité du public est avancée comme cause de désaffection.

#### Impact des activités humaines

La seconde est le phénomène El Niño. La variation de la température de la mer est amplifiée par les effets du réchauffement climatique provoqué par les activités humaines. Cela cause des phénomènes climatiques extrêmes comme la sécheresse qui ravage la région depuis plusieurs années. À Madagascar, plus d'un million de personnes sont menacées par la famine à cause des pertes de récoltes dues au manque d'eau.

L'océan est donc perturbé. Ce qui souligne l'urgence de mettre en œuvre au plus vite un autre modèle de développement. Malheureusement, La Réunion n'est pas exemplaire dans ce domaine. Les dirigeants de la Région Réunion et le tandem Bello-Annette s'illustrent par leur vision archaïque des transports, en apportant leur soutien à une route en mer qui ne peut qu'augmenter les émissions de gaz à effet de serre à La Réunion, et qui enlève les moyens à la réalisation d'un moyen de déplacement moderne, écologique et pas cher, le train.

La troisième raison pouvant expliquer la fuite des baleines est le projet de la route en mer. Force est de constater que la baisse de la fréquentation de nos côtes coïncide avec le lancement de ce chantier maritime. Il faut rappeler que toutes les institutions environnementales consultées ont donné leur veto au projet de Didier Robert. Ainsi, le Conseil national de protection de la nature a considéré que les travaux et la mise en service de cette route peuvent générer des nuisances lourdes de conséquences pour la présence de la grande faune marine à La Réunion. Dans sa communication, la Région Réunion met d'ailleurs en avant des dispositifs pour atténuer le bruit des travaux dans la mer, ce qui montre que les promoteurs du chantier sont au courant des nuisances.

#### Projet soutenu par Bello-Annette

Le gouvernement a décidé de passer outre l'avis du Conseil national de la protection de la nature, et d'accorder à la Région Réunion les dérogations nécessaires au lancement du chantier de la route en mer.

Il est conforté dans sa position par ses relais à La Réunion. En effet, le tandem Bello-Annette soutient le projet de route en mer de Didier Robert. Il est clair que le chantier de la route en mer a un impact négatif pour toute La Réunion en raison des nuisances créées par l'exploitation des carrières et le transport des galets sur des dizaines de kilomètres par d'incessantes rotations de gros camions.

Cette désaffection des baleines a des conséquences économiques. Car des entreprises du secteur touristique ont investi et embauché pour exploiter commercialement le passage du plus grand mammifère marin près de nos côtes. Comment et qui va les indemniser ?

Même s'il est trop tôt pour affirmer avec certitude quelle est la raison de la diminution du passage des baleines dans les eaux de La Réunion, on ne peut qu'être frappé de la coïncidence entre ce phénomène inquiétant et le lancement du chantier de la route en mer. Si cette hypothèse se vérifiait, alors cela montrerait qu'un projet d'une route de 12 kilomètres aurait un impact négatif non seulement pour toute La Réunion, mais aussi pour son environnement maritime. Gageons que le choix de la raison l'emporterait, car on ne pourrait imaginer détruire ce que la nature a mis plusieurs millions d'années à construire uniquement pour servir quelques ambitions personnelles et profits immédiats.

M.M.

## Malgré la visite d'Obama à Cuba, le blocus continue

# L'ouvrage « Fidel Castro, héros des déshérités » victime des sanctions économiques contre Cuba

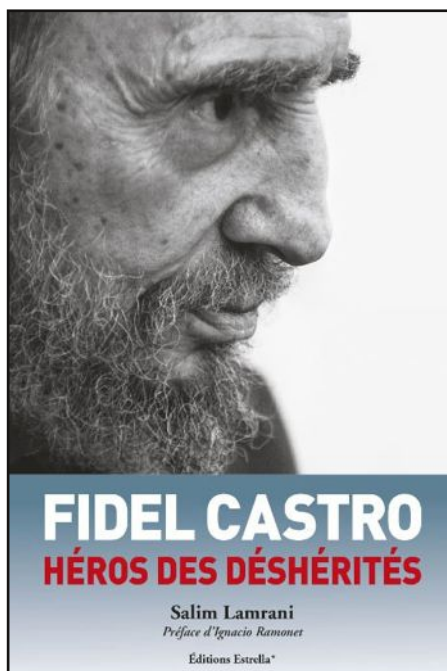
L'association québécoise des amis de Cuba n'a pas pu utiliser le service de paiement en ligne Paypal pour acquérir un livre sur Fidel Castro.

L'ouvrage Fidel Castro, héros des déshérités est paru en août 2016 en France aux éditions Estrella à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire du leader de la Révolution cubaine. Préfacé par Ignacio Ramonet, il dresse un portrait de la personnalité latino-américaine la plus importante du XX<sup>e</sup> siècle en insistant sur les trois facettes qui caractérisent le fils spirituel de José Martí, héros national cubain. Ainsi, Fidel Castro est tout d'abord l'architecte de la souveraineté nationale qui a réalisé le rêve de tous les Cubains d'une patrie indépendante et qui a redonné sa dignité au peuple de l'île. Il est ensuite le réformateur social qui a pris fait et cause pour les humbles et les humiliés en créant une des sociétés les moins injustes du Tiers-Monde. Il est enfin l'internationaliste qui a tendu une main généreuse aux peuples nécessiteux et qui a placé la solidarité et l'intégration au centre de la politique étrangère de Cuba 1. L'Association québécoise des amis de Cuba (AQAC) a souhaité commander une dizaine d'exemplaires du livre afin de le diffuser au Canada. Pour ce faire, elle a eu recours à Paypal, un service de paiement en ligne dont le siège social se trouve en Californie. A sa surprise, l'ONG canadienne s'est vue refuser l'utilisation de la plateforme pour régler son achat. Dans un courrier du 10 septembre 2016, Paypal a annoncé le rejet de l'opération : « Cette transaction a été refusée car nous avons détecté un risque associé au paiement 2 ».

Deux éléments ont entraîné l'annulation de la transaction, selon les informations fournies par l'entreprise étasunienne : la nature du produit, à savoir dix exemplaires du livre Fidel Castro, héros des déshérités, dont Paypal a exigé une « explication détaillée et complète »,

ainsi que le mot « Cuba ». En bref, l'AQAC a été victime de l'application extraterritoriale des sanctions économiques étasuniennes contre Cuba 3.

Denis Rémillard, membre de l'AQAC, a fait part de sa surprise : « C'est incroyable. Je leur ai pourtant fourni une explication détaillée mais malgré cela Paypal a annulé la transaction. Les sanctions économiques contre Cuba affectent vraiment tout le monde 4 ».



Cette énième affaire illustre le caractère absurde et illégal des sanctions économiques contre Cuba. Ainsi, une entreprise étasunienne a appliqué de manière extraterritoriale des mesures de rétorsion économiques imposées par Washington à La Havane depuis plus d'un demi-siècle à une association canadienne qui souhaitait acquérir un ouvrage sur Fidel Castro publié en France.

Malgré le rapprochement historique opéré par Barack Obama en

décembre 2014, malgré sa visite officielle à Cuba en mars 2016, malgré ses multiples déclarations en faveur de la levée des sanctions économiques qui constituent le principal obstacle au développement de l'île, celles-ci s'appliquent toujours de manière aussi implacable sur la population cubaine et notamment sur ses catégories les plus vulnérables. Elles affectent également le commerce international de Cuba avec le reste du monde en raison de leur caractère extraterritorial. Ainsi, entre avril 2015 et mars 2016, l'imposition de cet état de siège économique a coûté 4,65 milliards de dollars à Cuba. Au total, depuis 1962, les sanctions ont coûté la bagatelle de 125,8 milliards de dollars aux Cubains. Parfois, leur portée s'étend à d'autres nations pour empêcher les citoyens canadiens d'avoir accès... à un livre sur Fidel Castro 5.

**Salim Lamrani**  
**Université de La Réunion**

1 Salim Lamrani, Fidel Castro, héros des déshérités, Paris, Editions Estrella, 2016.

2 Courriel de Paypal du 10 septembre 2016.

3 Courrier de Paypal à Denis Rémillard, 8 septembre 2016.

4 Courriel de Denis Rémillard à Salim Lamrani, 10 septembre 2016.

5 Bruno Rodríguez, « En un año, el bloqueo restó cuatro mil 680 millones de dólares a la economía cubana », Cubadebate, 9 septembre 2016.

## Édito

# La richesse inexploitée du Piton de la Fournaise : la géothermie

**D**epuis dimanche, le volcan est entré en éruption. La vue des coulées de lave est très accessible. Les pentes entourant l'enclos du Piton de la Fournaise sont donc fréquentées. Les images sont diffusées dans le monde entier. Elles donnent une vision de La Réunion plus sympathique que les attaques de requin. Des retombées positives sont donc attendues pour le tourisme.

L'éruption du Piton de la Fournaise résulte d'une quantité énorme d'énergie. Des forces considérables agissent pour chauffer la roche jusqu'à son point de fusion et pour l'expulser dans l'atmosphère. La Réunion doit son existence à son volcan. Son existence se compte en dizaines de millions d'années. Au gré de la dérive des continents, il a façonné une partie du socle de l'Inde, les trapps du Deccan. Il a ensuite donné naissance aux Maldives, puis à l'archipel des Mascareignes. Enfin, il a fait émerger La Réunion du fond de l'océan. Notre île est un empilement de coulées de lave culminant à plus de 3000 mètres d'altitude.

Le volcan de La Réunion est donc une source d'énergie puissante et durable, inépuisable à l'échelle de la vie de l'espèce humaine. Mais cet atout est totalement inexploité. Il existe pourtant des techniques permettant de transformer la chaleur d'un volcan en électricité, c'est la géothermie. Dans l'Est de l'Afrique, il est prévu de doter la région du Rif d'un chapelet de centrales qui contribueront à l'autonomie énergétique de plusieurs centaines de millions de personnes.

Avant 2010, la Région Réunion soutenait un projet destiné à mettre en valeur le trésor sur lequel repose notre île. Des études avaient été menées, et des sondages étaient prévus. Ils tablaient sur la découverte d'une ressource permanente, capable de remplacer une centrale thermique équivalente à celle du Gol ou de Bois-Rouge. La centrale devait se situer à la Plaine des Cafres. Elle devait exploiter la ressource grâce à des forages en biais qui préservaient le massif du volcan des nuisances visuelles.

Mais l'arrivée de Didier Robert au pouvoir grâce à la complicité de la Fédération du Parti socialiste et de Huguette Bello a remis en cause ce projet. Tout a été stoppé, et les Réunionnais ont été privés d'une source d'énergie gratuite et infinie. Les conséquences sont visibles, car à La Réunion la part des énergies fossiles ne cesse d'augmenter, ce qui est en totale opposition à l'Accord de Paris adopté l'année dernière à la COP21 et récemment ratifié par la Chine et les États-Unis. Souhaitons que les images spectaculaires de la deuxième éruption volcanique de l'année fasse réfléchir les responsables réunionnais de la politique énergétique de La Réunion. Un retour à la raison s'impose.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## 40e anniversaire de notre confrère

# Le Quotidien sauvé par le rassemblement des Réunionnais pour le pluralisme

Hier, le Quotidien a célébré son 40e anniversaire. À cette occasion, il a publié une édition gratuite contenant un supplément retraçant quelques étapes du journal. Sa Une d'hier remercie ses soutiens. Témoignages est fier d'en faire partie, car avec le PCR il a appelé au rassemblement pour sauver cette publication placée en liquidation judiciaire quelques mois après sa première parution. Ce soutien s'est fait au nom d'un principe : le respect de la liberté de la presse.

« Le Quotidien de La Réunion en danger, le pluralisme de la presse menacé », « Solidarité avec nos confrères pour sauver leur journal », « Le Quotidien doit vivre... libre », « Le Quotidien ne doit pas disparaître », « Manifestation pour la survie du Quotidien et du pluralisme de la presse », ce sont quelques titres publiés dans les Unes de Témoignages de juin 1977. À cette époque, le Quotidien, qui n'avait que quelques mois d'existence, était menacé de disparaître. Alors que les garanties de financement avaient été apportées, le tribunal de commerce avait prononcé la liquidation judiciaire de notre confrère le vendredi 10 juin 1977 à 18 heures. Peu après, une délégation de Témoignages comprenant notamment Paul Vergès, Elie Hoarau et Laurence Vergès était allée à la rencontre des employés du Quotidien pour lui apporter son soutien.

### Appel au rassemblement

« Si tous les journaux de l'île, quelles que soient leurs tendances, si tous les partis, quelles que soient leurs options, mais ayant une occasion de conformer leurs actes avec leurs paroles, si tous les syndicats quelles que soient leurs différences, décident d'unir leurs efforts, le Quotidien peut reparaître et le pluralisme de la presse devenir une réalité à La Réunion », avait notamment déclaré ce soir-là Paul Vergès. Témoignages était alors le seul média de La Réunion avec Témoignage Chrétien de La Réunion à mener le combat pour que le Quotidien ne soit pas condamné à disparaître.

Car dans le même temps, FR3 avait annoncé que le samedi 12 juin, le Quotidien ne paraîtra plus, alors qu'au moment de la visite de Témoignages, les équipes de notre confrère travaillaient à la réalisation d'une édition spéciale qui allait être tirée à 30.000 exemplaires. Quant au JIR de l'époque, il était resté silencieux jusqu'à l'annonce de la liquidation. Puis n'avait pris la plume que pour s'attaquer à son confrère, le qualifiant de « cryptocommuniste ».

L'enjeu de la bataille était en effet le pluralisme de la presse. À ce moment, Témoignages était la seule presse quotidienne qui s'opposait à un pouvoir qui avait le monopole des médias audiovisuels, et qui pouvait compter sur l'appui du JIR. La création du Quotidien voici 40 ans mettait fin à ce monopole, car en termes de diffusion, il était capable d'égaliser voire de dépasser celle du JIR. Alors quand il fut confronté à des difficultés financières, il devint une cible. Alors que ses propriétaires avaient donné les garanties de la poursuite de l'activité, le tribunal de commerce avait choisi de prononcer la liquidation judiciaire du Quotidien.

### La victoire du pluralisme de la presse

L'appel au rassemblement par Paul Vergès a été largement entendu. Le 16 juin, la CGTR diffusait une déclaration demandant à ses membres de rejoindre la bataille pour le pluralisme de la presse. Le lendemain, ce point de vue était devenu le mot d'ordre d'une Intersyndicale com-

prenant notamment CGTR et CFDT. Le 17 juin 1977, plusieurs centaines de personnes avaient défilé à Saint-Denis pour le pluralisme. Soutenant les employés du Quotidien en tête du cortège, le PCR, le FJAR, la CGTR, d'autres organisations et des confrères de Témoignages, comme Témoignages Chrétien de La Réunion et le Progrès avaient réussi à faire de cette marche un succès. La dynamique allait s'amplifier et aboutir au sauvetage du Quotidien. Hier, notre confrère célébrait ses 40 ans. Un numéro spécial tiré à 35.000 exemplaires était diffusé à cette occasion. Sa Une remerciait les soutiens du Quotidien. Témoignages est fier d'en faire partie, car il a agit dans la bataille pour permettre la poursuite de la parution de notre confrère. Cette lutte s'est faite au nom du respect du pluralisme de la presse. Elle s'est conclue sur la victoire d'un rassemblement autour de cette cause.

M.M.



## APRES LA DECISION DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIQUIDER «LE QUOTIDIEN» Solidarité avec nos confrères pour sauver leur journal

C'est vendredi soir, 10 juin, à 6 heures que nous avons appris la décision du Tribunal de Commerce de Saint-Denis de liquider les biens de la SAFI (société d'imprimerie du «Quotidien») et de la SPR (société du «Quotidien»).

Cette décision a surpris tout le monde compte-tenu du fait que 48 heures avant, «Le Quotidien» avait annoncé que le même tribunal avait donné deux jours aux promoteurs

pour trouver 600 000 F afin que «Le Quotidien» puisse survivre.

Les promoteurs assurent avoir rassemblé 800 000 francs, à l'appui d'un projet de relance dans lequel on voyait la volonté des travailleurs de l'entreprise de continuer leur activité.

(suite en page 4)

### 30.000 exemplaires pour dire leur volonté de vivre

Après la décision du Tribunal de Commerce de mettre en liquidation «Le Quotidien», tous les journalistes se sont retrouvés dans les locaux de leur journal pour préparer un numéro spécial afin d'annoncer aux lecteurs et à toute l'opinion l'incroyable décision du Tribunal. Ce numéro, édité à 30 000 exemplaires, crie toute la protestation de la rédaction du «Quotidien».

Il dit aussi la volonté de

«Quotidien» de continuer.

Cette chose est possible si tout le monde s'y met.

C'était le sens de ce numéro spécial très largement diffusé.

Pendant que les journalistes préparaient ce numéro à 30 000 exemplaires, FR3 annonçait que dès samedi «Le Quotidien» ne paraîtrait plus.

C'était enterrer quelqu'un avant sa mort.

Il est vrai que certains

ont quelques fois des difficultés à cacher leur joie à l'annonce de telle

disparition.

N'est-ce pas Alain Marin ?

### Un confrère assassiné et le «Journal de l'île» se tait

«Cherchez à qui profite le crime».

C'est un procédé vieux comme le monde et qui marche à tous les coups.

Les lecteurs du «Journal» ont vainement cherché dans ce quotidien, une ligne sur l'affaire du «Quotidien». Ils ne se demandent plus à qui profite l'étranglement d'un confrère.

### Déclaration de Paul VERGES au «Quotidien»

\* Pour exprimer leur solidarité à leur confrères du «Quotidien», les responsables de «Témoignages» dont Laurence Vergès, Élie Hoarau, Jean-Baptiste Ponama et Paul Vergès, se sont rendus dans les locaux du «Quotidien» vendredi soir.

A cette occasion, Paul Vergès, interrogé sur la décision du Tribunal de Commerce a fait aux journalistes du «Quotidien» la déclaration suivante :

Un quotidien acheté chaque jour par plus de 11 000 personnes, assassiné après 9 mois d'existence. Une centaine de journalistes, d'employés, de travailleurs jetés au chômage. Et le monopole de la presse de «nouveau menaçant».

Si tous les journaux de l'île, quelles que soient leurs tendances, si tous les partis, quelles que soient leurs options, mais ayant une occasion de conformer leurs actes avec leurs paroles, si tous les syndicats quelles que soient leurs différences, jécident d'unir leurs efforts, le Quotidien peut repartir et le pluralisme de la presse devenir une réalité à la Réunion.

Mais au moins, chacun aura compris que l'indépendance des journalistes, le pluralisme de la presse, la démocratie sont des choses qui ne se donnent pas, pas plus qu'elles ne se décrètent par des jugements. Elles ne peuvent être que le résultat d'un combat. L'heure et l'occasion de ce combat sont arrivées pour tous.

Paul VERGES

Quelques heures après l'annonce de la liquidation judiciaire du Quotidien, une délégation de Témoignages était venue apporter la solidarité à notre confrère, et appelait au rassemblement.

QUOTIDIEN DU PARTI  
COMMUNISTE  
REUNIONNAIS

Boîte Postale : 192  
74 B - rue Marechal Leduc,  
97 465 - Saint-Denis  
Tel: 21.13.07

C.P.P.A.P. : 41 591

# Témoignages

LUNDI 20  
JUN 1977

numéro : 7 011

Le numéro : 0,60 FF  
ABONNEMENT  
12,50 FF par mois

Puissante et significative

## La manifestation de St-Denis pour le pluralisme dans la presse : une étape nouvelle pour la survie du «Quotidien»



De gauche à droite: Paul Hoarau (Comité du Progrès), J-B. Ponama et Paul Vergès (PCR) et Elie Hoarau (FJAR) parmi les représentants des partis et organisations.



En tête du cortège, les journaux solidaires.

—VOIR EN PAGE 4—

### AFRIQUE DU SUD

## Commémoration de SOWETO: Huit Africains tués par la police à Port-Elisabeth !

Un an après les massacres de Soweto, où sans discrimination la police avait tiré sur des femmes, des enfants, des jeunes, faisant des dizaines de morts et de blessés, les racistes sud-africains ont renouvelé leur crime.

La police a tiré de nouveau sur la foule qui défilait à Port-Elisabeth pour commémorer Soweto, et Radio-Maurice annonçait déjà huit morts, samedi matin.

Le régime de l'apartheid

c'est le crime, le racisme. La vie d'un Noir Africain ne compte pas pour la police raciste de Vorster.

Rendre hommage à ses enfants, à ses frères tués lâchement, il y a un an, les travailleurs Noirs Africains, n'en ont pas le droit.

Les travailleurs réunionnais sont solidaires de la lutte de leurs frères africains pour leur dignité et leur liberté.

### A Madagascar :

Quelques jours plus tard, une grande manifestation à Saint-Denis montrait l'attachement des Réunionnais au pluralisme de la presse. Le Quotidien a ensuite été sauvé, signant la fin du monopole de l'information exercé jusqu'alors par FR3 et le JIR, relais du pouvoir parisien.

# Oté

## Mésyé Didier : in pansé kontorsyonis !

*Mésyé Didier l'avé di konmsa pou lo zéléksyon la droit li va fé pou Mésyé Fillon. Sanm pou moin sé pars li la fé sign La Réjyon matignon2, in drol de kontra konm zot i koné, lé riskab anbaras nout bidzé pou inn-dé zénérasyon. Astér li di li fé pi pou Fillon pars, d'après sak i di, lo ga n'oré déklar la kolonizasyon sé in partaz bann kiltir é sa i botré pa ditou lo prézidan. Konm mi konpran ali si sé lo vré rézon mé si sé pa lo vré rézon i pouré ète pars lo bato méyé fillon l'après pran lo fon.*

*Mé la pa tousa : so kou isi li roul pou Sarkozy. Solman Sarkozy lé pou l'asimilasyon é ki di l'asimilasyon sé mète toulmoun dann mèm moul donk inpoz toulmoun in sèl kiltir ki sré la kiltir fransèz. Alor kosa k'i fé avèk bann kiltir minoritèr ? Kosa k'i fé avèk lo métisaz bann kiltir ? Nou, isi La Rényon ni koné in réyon la-dsi é konm i di sé nout rishès. L'asimilasyon, an kontrèr, i pé pa ète in n'ot shoz ké nout l'abèsman kiltirèl. Ala sak mi pans touléka é la pa moin la invant in n'afèr konmsa é anplis, moin la touzour antann dir sa i fé pa d'tor nout l'antant rantré nou.*

*Solman oïla, méyé Didier, si mi tronp pa, li la di in zour li lé pou l'émansipasyon bann rényoné é l'émansipasyon kosa k'i lé, si la pa in libérasyon nout pèp dann tout domenn é anparmi la kiltir. Sé l'èr ké lé inposib konprann son postir. Soï li lé pou l'asimiasyon : kékshoz k'i doi z'ète kondané pars konm moin la di sé in abèsman pou bann pèp. Soï li lé pou son l'émansipasyon é dann in ka konmsa li la poin pou suiv Sarkozy. Mé si la asiz rant dé shèz ébin la, lé pa bon ditou.*

*Asiz rant dé shèz sé ète riskab bate out déyèr a tèr ! A moins ké log a sé in kontorsyonis !*

**Justin**

« In boushé manzé, sa i anprèt pa ! » - In kozman po la rout

Par nout pasé, nou la gingn an éritaz désèrtin tradisyon i asosyé pou fé la kiltir nout pèp. Moin la fine ékri in kantité... in pé an dézord lé vré, mé sa i rotir pa z'ot valèr. Moin la touzour antann dir si in moun i vizit aou, l'èr ou l'après manzé, i fo partaz avèk li. Kan nana manzé pou troi, nana galman pou kat. Mi ansouvien, in zour, nout famiy la fé son rantré dann in nouvo kaz é mon bèl mèr l'avé di : in moun étranj v'arivé, done ali in z'asyète manzé pars sé Bondyé k'i anvoy ali. Figir azot, zour-la, in ramasèr boutèy la pasé, é la famiy la fé konm k'i dové. Pou kosa ? Pars sé in bon prinsip, é bann bon prinsip sa lé bon pou ranfors nout pèp épi son bon tradisyon.